

CCE du 20 décembre 2011: Plans d'action Seniors et Pénibilité faute d'avoir conclu les accords avant la fin de l'année !

Ce comité Central d'Entreprise, initialement prévu pour l'exposé du PDG sur la stratégie d'entreprise, a vu son ordre du jour transformé en séance d'information-consultation sur les plans d'action Seniors et Pénibilité, ainsi que sur les évolutions du contrat mutuelle et prévoyance. La direction a également ajouté un point sur l'investissement financier dans le groupe Manurhin, dernier producteur français de machines de fabrication de cartouches petit calibre. Les élus CFDT ont fait connaître le mécontentement des salariés sur le retard pris dans la négociation des mesures de fin de carrières et sur l'attente des reprises de dialogue sur ces sujets dès le début 2012. En début de réunion monsieur Baillet a fait une présentation rapide de l'accord de coopération avec RTD ainsi que sur les discussions en cours avec Thalès, nous reviendrons sur ces sujets en début 2012.

Seniors et Pénibilité : Où sont les mesures fin de carrière ?

Les entreprises sont tenues par la loi soit de conclure un accord, soit de présenter un plan d'action, sur les deux thèmes Seniors et Pénibilité, avant la fin de l'année.

Si les deux chantiers ont bien été lancés en 2011, la direction est restée très hermétique aux demandes d'amélioration des mesures de fin de carrière. La pénibilité n'a d'ailleurs fait l'objet que d'une seule version d'accord puisque la négociation n'a débuté réellement qu'en novembre. Toute la période précédente a été consacrée au «groupe de travail pénibilité» dans lequel la CFDT a participé activement et précisé à chaque fois les attentes des salariés sur les «compensations en temps».

La direction nonobstant la «bonne prise de note» de la revendication, en a peu tenu compte. En effet, jusqu'à ce jour la direction n'accorde que 12 mois de temps partiel à 80% payé 90% pour les seniors toutefois portés à 18 mois pour la pénibilité. C'est trop peu !
Voulant marquer le fort mécontentement des salariés sur le retard pris dans ces négociations, les élus CFDT ont

refusé de prendre part au vote et soumis une motion aux élus demandant la reprise rapide des négociations.

Investissement financier à Manurhin !

Le groupe Manurhin équipement, constructeur de machines pour la fabrication des cartouches petit calibre, étant en grande difficulté financière, il a été fait appel au soutien de Giat industries sur demande de l'Etat. Ainsi, Giat industries apportera 2 Meurs dans une recapitalisation globale de 8 Meurs. Malgré tout, la situation de cette entreprise, bien que disposant d'un bon carnet de commandes, restera fragile et le maintien des 137 emplois dépend aussi de cette opération.

Sans entrer trop dans le détail, il est clair que cette démarche relève davantage de la stratégie de l'industrie française de Défense que d'un intérêt soudain porté par notre entreprise. La CFDT a souligné qu'elle attendait la même attention à toute situation similaire qui pourrait intervenir dans l'UES, et autant d'engagement dans les investissements industriels attendus dans certains sites de Nexter.
La CFDT s'est prononcée favorablement pour cet investissement.

Mutuelle : cotisation de 2,25 à 2,277% !

Les mesures gouvernementales ont modifié, une fois de plus, les approches budgétaires du contrat mutuelle. Dans un souci d'équilibre financier du contrat, il a fallu de nouveau reconnaître la nécessité de ressources supplémentaires. La CFDT, tant lors de la réunion de suivi Mutuelle que lors de la négociation avec la direction, a défendu le pouvoir d'achat des salariés déjà largement attaqué par différentes taxes nouvellement créées. Dans un consensus avec l'ensemble des partenaires sociaux (syndicats et direction), il a été convenu de recourir une nouvelle fois au fonds de réserve (dotation des CE) pour réduire l'impact de l'augmentation des cotisations de la mutuelle. Cependant, la CFDT a insisté auprès de la direction pour demander de rediscuter le principe de cotisation plafonnée à la tranche A de la sécurité sociale (3031 euros pour 2012).



*Toute la CFDT vous
souhaite de bonnes
fêtes de fin d'année !*